



Mis en place du 1% logement au sein de l'EPV

Le SCHADOV-CGT se bat depuis 2 ans pour que l'EPV se dote d'un dispositif de 1% logement, qui consiste à réserver des logements pour ses agents dans le parc locatif. Nous avons souligné à maintes reprises à l'administration, les difficultés que rencontraient de nombreux agents pour se loger à une distance raisonnable de leur lieu de travail. Dans ce contexte, nous apprenons que l'EPV a signé une convention avec PROCILIA (organisme collecteur du 1% logement) en juillet 2010.

QUE PREVOIT CETTE CONVENTION ?

- 1.** Réservation de 2 logements d'ici fin 2010 pour des agents de l'Etablissement, ce qui nous paraît être en dessous des besoins, mais dont l'administration a assuré en commission qu'il pouvait augmenter lors des prochaines réservations.
- 2.** Ouverture de droits et d'aides aux logements pour les agents.
- 3.** Les personnels concernés par cette convention sont les agents titulaires et les contractuels qui disposent d'une ancienneté supérieure à 1 an.

Le SCHADOV-CGT considère cette convention comme une avancée mais continuera à se battre pour notamment augmenter le nombre de logements offerts aux agents de l'EPV. Par ailleurs le SCHADOV-CGT tient à rappeler qu'il condamne avec force les augmentations de plus de 60% des redevances COP (logements situés à l'intérieur du domaine et censés être attribués sur critères sociaux). Ces augmentations résultent d'une politique immobilière de l'Etat absurde, qui consiste à faire exploser les loyers pour vider les logements en pleine crise du logement en Ile de France.

Cette politique d'explosion des redevances imposée par FRANCE DOMAINE, met à terre la commission de logement social qui fut durement acquise en 2007 après des années de luttes. Pour tous renseignements sur les conditions et les démarches à effectuer pour bénéficier de ce dispositif, n'hésitez pas à contacter le SCHADOV-CGT.

Le bureau, le 05 août 2010